



Une de mes oeuvres comme décor dans un film sans mon autorisation

Par dombal68

Bonjour,

je suis créatrice textile. Ma création représente quasiment 100% de mes revenus.

Lors d'une exposition, j'ai vendu une de mes ?uvres (grande tenture murale avec motif) dont je conserve dans mes archives tout le travail préparatoire ainsi que des photos de l'?uvre en train d'être réalisée sur métier à tisser.

J'ai eu la surprise de revoir mon ?uvre quelques années plus tard dans le décor d'un film à grand succès.

Il se trouve que la personne à qui je l'ai vendue est la décoratrice en chef de ce film. Elle ne m'a jamais demandé l'autorisation de l'utiliser.

On voit clairement plusieurs fois mon oeuvre dans ce film qui a cumulé plusieurs millions d'entrées et qui date de 2014.

Ma question est simple : puis je faire valoir mes droits d'auteur ? Et si oui, comment ?

Merci de votre réponse